

IXème Colloque du Réseau International de l'Animation (RIA)

4-6 novembre 2019

Lieu : Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne

Défis et enjeux des territoires pour l'animation socioculturelle

Appel à contribution

Le IXème Colloque du Réseau International de l'Animation (RIA) propose d'interroger, à travers la notion de « territoires », les multiples défis et enjeux auxquels est confrontée l'animation socioculturelle aujourd'hui. Il est organisé par les Hautes écoles de travail social de la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale (HES-SO). Il a pour ambition de mettre en évidence les formes actuelles que prend l'animation socioculturelle, ses territoires d'action, la manière dont elle est pensée par les différentes parties prenantes que peuvent être les professionnel-le-s, les bénévoles, les politicien-ne-s, les citoyen-ne-s ou les chercheuses et chercheurs.

L'animation socioculturelle se décline de multiples manières, agit dans des champs professionnels variés, travaille avec tous les publics, de tous les âges et mobilise une large palette de méthodes d'intervention. Elle agit donc sur des territoires variés, mais est également agie par les particularités de ceux-ci. Par ailleurs, elle est présente, sous différentes appellations, dans de nombreux pays, de l'hémisphère Sud à l'hémisphère Nord.

En lien avec l'évolution de ses publics, comme de ses contextes d'action, l'identité de l'animation socioculturelle, ses territoires, sont l'objet de nombreux questionnements des pouvoirs publics, des citoyen-ne-s, ou des professionnel-le-s. Les modes d'intervention évoluent, comme les collaborations avec d'autres professionnel-le-s de l'action sociale ou de la santé, ou encore les attentes sociales vis-à-vis de ces professionnel-le-s, ouvrant ou limitant les opportunités de l'animation socioculturelle.

Quatre axes thématiques structureront plus particulièrement les discussions à l'occasion de ce colloque :

1) Les contextes comme territoires

Dans ce premier axe, l'idée est d'interroger la manière dont les contextes structurent les possibles de l'animation socioculturelle : la notion de territoire renvoie alors à la variété des contextes d'intervention, entre les pays du nord et du sud, entre des contextes ruraux et des contextes urbains. Cette notion de territoire renvoie également aux politiques publiques, locales, nationales ou internationales, aux acteurs qui mandatent, encadrent ou financent l'animation socioculturelle. Le désengagement de l'État place les différentes institutions de l'animation socioculturelle sur un marché concurrentiel et n'est pas sans incidences sur les méthodologies appliquées. Cet axe questionnera ainsi la diversité des métiers de l'animation socioculturelle et leurs interdépendances avec des contextes toujours singuliers.

2) Les territoires professionnels

Cet axe interrogera les territoires professionnels de l'animation socioculturelle, dans une triple dimension : d'abord, en questionnant les relations avec d'autres professions, qu'elles soient du social ou non. Quelles sont les spécificités de l'animation socioculturelle face aux autres professions du social ? Assiste-t-on à une différenciation continue de l'animation socioculturelle ou, à l'inverse, à une homogénéisation des professions du social ? Est-ce que les valeurs, les utopies ou les outils qui constituent l'animation socioculturelle lui appartiennent encore en propre ou sont-ils toujours plus mobilisés par d'autres professionnel-le-s ? Ensuite, le territoire de tâches dévolu à l'animation socioculturelle par les pouvoirs publics évolue-t-il ? Sont-ce toujours les mêmes activités qui, aux yeux des politiques publiques, justifient l'activité d'animateurs et d'animatrices socioculturelles ? Dans une période où le développement durable, pour ne citer qu'un exemple, est devenu un mot d'ordre de toute action, quel rôle est dévolu à – ou veut se donner – l'animation socioculturelle ? Enfin, cet axe voudrait questionner les enjeux de l'interprofessionnalité pour l'animation socioculturelle aujourd'hui. Travaillant en réseau ou dans des institutions qui emploient différents types de professionnel-le-s, les animateurs et animatrices socioculturelles interviennent moins souvent seul-e-s qu'en interprofessionnalité. On pourra s'interroger sur la manière dont l'animation socioculturelle affirme sa spécificité dans ces contextes professionnels.

3) Les publics comme territoires

Travaillant potentiellement avec l'ensemble des populations, que ce soit des enfants, des familles, des personnes âgées, marginalisées ou non, l'animation socioculturelle a, dans les faits, longtemps privilégié la jeunesse et les classes populaires, rappelant sans cesse ses liens avec l'éducation populaire et le militantisme. En même temps, aujourd'hui, de par l'évolution de la société (du fait de l'allongement de l'espérance de vie et de l'inversion de la pyramide des âges, par exemple, ou des crises migratoires qui frappent l'ensemble du globe), l'animation socioculturelle est toujours plus sollicitée pour intervenir auprès de nouveaux publics (par exemple les personnes âgées ou les migrant-

e-s). Cet axe interrogera les enjeux de cette extension du territoire de l'animation socioculturelle. Comment répondre aux besoins et demandes de ces « nouveaux » publics ? Les outils classiques de l'animation socioculturelle permettent-ils de répondre à leurs demandes et besoins spécifiques ? De manière plus générale, cet axe voudrait questionner la pertinence, ou non, de penser l'animation socioculturelle en lien avec des publics.

4) Les territoires méthodologiques

Le but de l'animation socioculturelle n'est pas d'intégrer des populations dans une perspective assimilationniste, mais de les accompagner à se constituer comme actrices de leur vie et de leur environnement. Quels outils pour une citoyenneté et une démocratie sociale et culturelle ? La dimension collective et la participation des publics à l'action sont-elles toujours pertinentes ? Quelles méthodologies spécifiques mettent les professionnel-le-s en œuvre pour y parvenir (par exemple le diagnostic social, l'évaluation participative, etc.) ? De même, dans un contexte où l'innovation est de plus en plus mise en avant dans l'action sociale, l'animation socioculturelle est capable d'imaginer de nouveaux horizons méthodologiques. Quelles sont les réponses apportées par les animatrices et animateurs socioculturels en termes d'imaginaire et de remise en question des pratiques ? Enfin, depuis quelques années, les nouvelles technologies ont influencé notre relation à l'espace et au temps. L'animation socioculturelle doit donc, parfois, se positionner dans des espaces dématérialisés et déterritorialisés. Comment y parvient-elle ?

Informations pour l'envoi des propositions de contribution

Les propositions de communication doivent nous parvenir le **4 mars 2019** au plus tard. Elles n'excéderont pas 5000 caractères (espaces et titres compris). Elles peuvent être transmises en français, anglais, allemand et espagnol sur le lien suivant : <https://eesplausanne.wufoo.eu/forms/phgr7tn043dd8s/>

Les propositions de communication seront évaluées de manière anonyme par deux expert-e-s. Les critères d'évaluation seront la pertinence par rapport à la thématique générale du colloque, ainsi que l'explicitation du cadre théorique et méthodologique soutenant la recherche ou l'expérience de terrain.

Les communications seront ensuite rassemblées par thématique et par langue des intervenant-e-s pour la constitution des différents ateliers. Ceux-ci, d'une durée de 90 minutes, devraient rassembler quatre communications et comporter un moment d'échange et de discussion.

Les communications rendant compte d'expériences de terrain sont les bienvenues.

Pour toutes informations complémentaires : www.ria2019.org ou info@ria2019.org

Une réponse quant à l'acceptation ou non de votre proposition vous parviendra d'ici le début du mois de juin 2019.

En cas d'acceptation, il sera demandé aux communicants d'envoyer, au plus tard un mois avant le colloque, soit le 1^{er} octobre 2019, le texte de la communication ou un article dont celle-ci serait issue.

Les langues du colloque sont le français, l'allemand, l'anglais et l'espagnol. **Seules les conférences plénières bénéficieront d'une traduction simultanée en français et en anglais.**

Comité d'organisation

Ulrike Armbruster Elatifi, Haute école de travail social, HES-SO, Genève
Karine Darbellay, Haute école de travail social Valais/Wallis, HES-SO, Sierre
Nicole Fumeaux-Evéquoz, Haute école de travail social Valais/Wallis, HES-SO, Sierre
Sylvia Garcia Delahaye, Haute école de travail social, HES-SO, Genève
Alexandre Lambelet, Haute école de travail social et santé (EESP), HES-SO, Lausanne
Yuri Tironi, Haute école de travail social et santé (EESP), HES-SO, Lausanne

Comité scientifique actuel

André Antoniadis, Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, HES-SO
Aicha Boukrissa, Université d'Alger (Algérie)
Fernando Curto, Université de Saragosse (Espagne)
Claudia della Croce, Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, HES-SO
Jean-Claude Gillet, Université de Bordeaux (France)
Luc Greffier, IUT, Bordeaux Montaigne (France)
Anne Jetzer, Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, HES-SO
Jean-Marie Lafortune, UQAM, Montréal (Québec, Canada)
Pascal Tozzi, Université de Bordeaux (France)
Bernard Wandeler, HSLU, Lucerne (Suisse)
Maria-Angela Belfiore Wanderley, Université catholique Pontificado, Sao Paulo (Brésil)
Lucero Zamudio Cardenas, Université Externado, Bogota (Colombie)